

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du Mardi 7 Septembre 2021

1. Rapport moral de la Présidente

La présidente a souhaité la bienvenue aux archers présents et espère que la prochaine saison ne subira pas une nouvelle vague de pandémie et donc de confinement. Elle précise qu'elle a réclamé le pass-sanitaire et/ou un test négatif pour l'AG pour respecter le protocole soumis par la Préfecture et aussi par la Fédération. Il sera consigné sur la fiche de l'archer qu'il a bien présenté son pass-sanitaire pour être ré-inscrit au club. Nous étions 21 archers présents sur les 32, le quorum était atteint.

Les directives de la FFTA imposent le pass-sanitaire pour les jeunes et les adultes sur tous les terrains (gymnase et extérieur). Un contrôle sera effectué au début de l'entraînement par un membre du bureau.

Avant de commencer la présidente a souhaité remercier Yann Pasquier qui a décidé d'arrêter le coaching des jeunes débutants après plus de 15 ans de bénévolat envers le club. De ce fait et en accord avec le comité directeur et le club lui a remis un cadeau de départ à la fin de la réunion.

2. Rapport Financier et Budget Prévisionnel 2021

Le rapport financier exposé par notre trésorier Stéphane a été très rapide, en raison du gel de l'activité pendant une longue période. Le réaménagement des buttes à Briis prévu en 2021 a été reporté à cette saison. Les frais de coaching ont été fortement réduits en 2021, ce qui compensera ceux prévus pour cette saison avec la présence d'Alexandre Pichat tous les mardis soir et samedis matin pour les jeunes débutants. Les débutants adultes restent sous le coaching bénévole de Robin De l'Estang et Vincent Petruzzella.

Le budget a été voté à l'unanimité. (voir en annexe)

3. Bilan initiation

Jeunes : Yann Pasquier informe qu'il a eu 4 jeunes mais que le COVID a fait que tout s'est arrêté et qu'à la reprise du printemps avec la possibilité de mettre les cibles au bout du parking que 2 enfants sont venus.

Adultes : Vincent aussi n'a que 2 personnes sur 4 qui ont persisté. Tyfène a rejoint les jeunes du mardi soir et Bastien les adultes du jeudi soir.

4. Questions diverses

Poste de secrétaire du club : La présidente souhaite mettre à l'ordre du jour l'élection d'un archer au poste de secrétaire du club car Valérie Bellone pour des raisons qui lui sont propres, quitte le club en toute amitié. Christophe Feuillet s'est proposé pour la succéder et a été accepté à l'unanimité.

Retour sur les compétitions : Gabriel Lebot rappelle que le nombre de podiums a été réalisé pour la plupart par Cyril. Mais que sans trop d'entraînement, Stéphane, Valérie, Cyril et Vincent ainsi que lui-même ont rapporté des titres tels que Champion Régional et Champion Départemental.

Entraînement : Comme annoncé, si vous aviez le temps qui le permettait et le courage, vous aviez la possibilité de vous entraîner sur notre terrain extérieur. Il est clair que sur ce terrain chacun est à même de mettre en place son savoir-faire sur sa technique.

Le mardi soir à Forges comme certains ont pu le constater nous avons mis en place le coaching avec Alexandre Pichat que ce soit sur la technique, le renforcement musculaire et les mouvements d'étirement. Alexandre reprendra aussi le coaching des jeunes débutants du samedi matin.

Suite à un remaniement du comité de l'Essonne, Marie-odile ne pourra plus assurer ses cours le jeudi soir à Briis, donc nous devons mettre en place ce qui aura été travaillé le mardi soir.

Les horaires du mardi et du jeudi restent inchangés.

Terrain extérieur : En ce qui concerne le terrain extérieur qui est toujours en sursis, la présidente a rencontré Dany Boyer - présidente de la CCPL qui lui a confirmé qu'en 2024 nous aurions la possibilité d'avoir une partie de terrain sur le site appelé pour le moment ECT (commune d'Angervilliers). Nous pourrions de ce fait installer les différents pas de tir, que ce soient les cibles anglaises et les différentes distances, des parcours Campagne - Nature et 3D. En attendant on reste à TDF pour tous les tirs cibles anglaises.

Actuellement sur le terrain extérieur, l'herbe a bien repoussé. La présidente a remercié à nouveau Thomas Lambert, qui a la gentillesse de passer le tracteur.

Nous avons, après plusieurs recherches, trouvé un terrain boisé, et prêté par les propriétaires des parcelles. Sur ce terrain la présidente a confié la mise en place des cibles 3D par nos archers dédiés à ce tir et impatientes de s'y entraîner.

Forum et inscription : Après les inscriptions au forum 1 seul enfant du samedi rejoint ceux du mardi qui pour le moment ne se sont pas réinscrits. Mais la reprise est toujours un peu lente dans les 15 jours de septembre.

Au vu des inscriptions, il est prévu 8 enfants et 6 adultes – retour de Forges et Briis réunis. La présidente informe que 2 inscriptions d'archers déjà confirmés rejoignent le club.

Conclusion : La présidente espère que la saison à venir ne sera pas perturbée, et souhaite que chacun des archers respecte les gestes barrières.

En fin de séance, La présidente a souhaité remercier Yann Pasquier qui après 16 ans de bénévolat auprès des enfants stoppe son activité en tout bien tout honneur. De ce fait aidée par Séverine la femme de Yann et la fille de Gaby il a été décidé par le comité directeur du club de lui offrir un cadeau que la présidente lui remet en clôturant l'Assemblée Générale à 19h35.

Compte-rendu financier pour l'exercice précédent ou en cours
commençant le: 01/09/2020 et se terminant le: 31/08/2021

Dépenses	Montant (€)	Recettes	Montant (€)
Fonctionnement	9 490,12	Cotisations	5 613,00
Abonnement	-	Autres ressources	3 877,12
Achat Matériel Cours + Location	-	Vtes produits finis, presta sce, mrs	-
Achat Matériel pour revente	-	Matériel Location	25,00
Assurances	406,44	Matériel Revente	-
Cotisations fédérales et autres	3 042,00	Inscription Concours	-
Documentation, publicité	-	reprise provision cotisation	1 200,00
Entretien et réparation	-	reprise provision terrain ext	602,12
Formation	50,00	reprise provision buttes	1 050,00
Frais de déplacement	-	Total Subventions	1 000,00
Frais de Personnel (charges comprises)	2 034,49	Détail Subventions	
Frais d'organisation des fêtes, évnmts	-	Commune de Limours	200,00
Frais généraux (timbres, bureau)	36,15	Commune de Briis	200,00
Inscription Concours par le club	-	Commune de Forges	600,00
Loyer et charges locatives	-	Commune de Pecqueuse	-
Organisation concours	-	Communes des Molières	-
Autres (à préciser)	-	Autres Communes de la CCPL	-
Provision pour rabais sur cotisation club 20-21	1 800,00	Retraite Sportive	-
Provision pour aménagement terrain extérieur	871,04	CCPL	-
Provision entretien des buttes	1 250,00	Département (CDTAE)	-
		Autres (à préciser)	-
		Dons	-
Total	9 490,12		
Investissements, Equipements	-		
Agencement Terrain extérieur	-	Intérêts des fonds placés	-
Total	-		
TOTAL DES DEPENSES (en €)	9 490,12 €	TOTAL DES RECETTES (en €)	9 490,12 €
EXCEDENT DEPENSES (en €)	- €		
EXCEDENT RECETTES (en €)	- €		

Notes, commentaires de l'association

Budget prévisionnel 2021-2022

commençant le: 01/09 et se terminant le: 31/08

Dépenses	Montant (€)	Recettes	Montant (€)
----------	-------------	----------	-------------

Fonctionnement	24 495,00 €
Abonnement	- €
Achat Matériel Cours + Location	200,00 €
Achat Matériel pour revente	500,00 €
Assurances	430,00 €
Cotisations fédérales et autres	3 800,00 €
Documentation, publicité	- €
Entretien et réparation	100,00 €
Formation	- €
Frais de déplacement	- €
Frais de Personnel (charges comprises)	6 500,00 €
Frais d'organisation des fêtes, évènements	150,00 €
Frais généraux (timbres, bureau)	75,00 €
Inscription Concours par le club	150,00 €
Loyer et charges locatives	- €
Organisation concours	700,00 €
Autres (à préciser)	- €
Bénévolat valorisé*	11 890,00 €

Cotisations	7 755,00 €
--------------------	-------------------

Autres ressources	17 611,04 €
Vtes produits finis, presta sce, mrs	200,00 €
Matériel Location	400,00 €
Matériel Revente	500,00 €
Inscription Concours	700,00 €
Bénévolat Valorisé*	11 890,00 €
Reprise provision reduc cotis	1 800,00 €
reprise provisions	2 121,04 €

Subventions	1 250,00 €
Dons	
Commune de Limours	200,00 €
Commune de Briis	200,00 €
Commune de Forges	600,00 €
Commune de Pecqueuse	
Communes des Molières	- €
Autres Communes de la CCPL	- €
Retraite Sportive	250,00 €
Département (CDTAE)	
Autres (à préciser)	- €

Investissements, Equipements	2 121,04 €
Agencement Terrain extérieur	871,04 €
Butes	1 250,00 €

Intérêts des fonds placés	- €
----------------------------------	------------

TOTAL DES DEPENSES (en €)	26 616,04 €
-----------------------------------	--------------------

TOTAL DES RECETTES (en €)	26 616,04 €
-----------------------------------	--------------------

EXCEDENT DEPENSES (en €)	- €
EXCEDENT RECETTES (en €)	- €

Notes, commentaires de l'association

Le bénévolat valorisé correspond à la valeur des heures réalisées par les bénévoles au profit de l'association s'ils étaient payés au SMIC.

**DOCUMENT A COMPLETER ET A RETOURNER IMPERATIVEMENT
AVEC LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION**